

Rapport public Parcoursup session 2026

I.U.T. 2 de Grenoble - BUT - Information communication Parcours information numérique dans les organisations

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2026. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

I.U.T. 2 de Grenoble - BUT - Information communication Parcours information numérique dans les organisations (5002)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 14%

Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 50%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. 2 de Grenoble - BUT - Information communication Parcours information numérique dans les organisations (5002)	Jury par défaut	Autres candidats	14	219	90	88	14
		Bacheliers technologiques toutes séries	14	139	74	74	9

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T. 2 de Grenoble - BUT - Information communication Parcours information numérique dans les organisations (5002)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	132	51	50	5	35,7 %
			Masculin	87	39	38	9	64,3 %
			Total	219	90	88	14	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	88	51	51	5	55,6 %
			Masculin	51	23	23	4	44,4 %
			Total	139	74	74	9	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
I.U.T. 2 de Grenoble - BUT - Information communication Parcours information numérique dans les organisations (5002)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	8	2	2	0	0 %
				Sans mention	63	33	32	6	50 %
				AB	75	29	29	6	50 %
				B	29	15	15	0	0 %
				TB	10	2	2	0	0 %
				Total	185	81	80	12	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	11	4	4	2	100 %
				AB	9	1	1	0	0 %
				B	5	2	2	0	0 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	27	8	8	2	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	2	0	0	0	
				B	1	0	0	0	
				TB	3	1	0	0	
				Total	6	1	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	TBF	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	5	0	0	0	0 %
				Sans mention	60	25	25	4	44,4 %
				AB	53	33	33	4	44,4 %
				B	20	15	15	1	11,1 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	139	74	74	9	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T. 2 de Grenoble - BUT - Information communication Parcours information numérique dans les organisations (5002)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	145	56	56	10	71,4 %
			En réorientation	42	20	18	2	14,3 %
			Non scolarisés	27	11	11	2	14,3 %
			Scolarité étrangère	4	2	2	0	0 %
			Autres	1	1	1	0	0 %
			Total	219	90	88	14	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	115	64	64	6	66,7 %
			En réorientation	14	7	7	2	22,2 %
			Non scolarisés	10	3	3	1	11,1 %
			Total	139	74	74	9	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition	
I.U.T. 2 de Grenoble - BUT - Information communication Parcours information numérique dans les organisations (5002)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	38	21	21	6	
			Autres doublettes	145	60	59	6	
		Baccalauréat Technologique	Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	64	35	35	5	
			Msgn/ Ressources humaines et communication & Droit et Economie	40	18	18	2	
			Autres doublettes	34	20	20	1	
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.					

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. 2 de Grenoble - BUT - Information communication Parcours information numérique dans les organisations (5002)	Jury par défaut	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	20,8 %	25,9 %	26,3 %	50 %
		Autres doublettes	79,2 %	74,1 %	73,8 %	50 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. 2 de Grenoble - BUT - Information communication Parcours information numérique dans les organisations (5002)	Jury par défaut	Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	46,4 %	47,9 %	47,9 %	62,5 %
		Msgn/ Ressources humaines et communication & Droit et Economie	29 %	24,7 %	24,7 %	25 %
		Autres doublettes	24,6 %	27,4 %	27,4 %	12,5 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2026

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau académique général	Toutes les notes de Première et de Terminale	Important
	Niveau de français	Épreuve anticipée de français, notes de français et de philosophie	Essentiel
	Niveau académique par rapport au projet professionnel	Fiche avenir (le cas échéant)	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	Motivation et implication dans les études	Appréciations des professeurs sur les bulletins	Très important
	Soin apporté à la candidature	Respect des consignes de candidature	Très important
	Qualité de la candidature	Qualité rédactionnelle de la lettre de motivation et de tout élément rédigé par le candidat	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Énoncé clair, Projet professionnel	Questionnaire/Lettre de motivation	Essentiel
	Première expérience professionnelle ou échange avec un professionnel du secteur	Lettre de motivation, stages	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Les candidats ayant un niveau académique faible par rapport aux autres candidats, un manque de motivation par rapport à la formation (lettre de motivation incomplète, vague ou ne répondant pas aux questions posées), des problèmes de comportement, assiduité, implications ... détectés par nos collègues du secondaire ne sont pas classés par la commission.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Après le pré-classement se basant sur les notes issues de l'ensemble des matières première+terminale, les candidatures ont été examinées en portant particulièrement attention à la qualité des réponses aux questionnaires et à l'adéquation du projet professionnel vis-à-vis de la formation.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les candidats sont invités à consulter en détail le contenu de la formation ainsi que ses débouchés. Ils sont également invités à rencontrer un professionnel en rapport avec la formation.

Nous conseillons aux candidats de porter une attention particulière à l'orthographe et de respecter les consignes d'écriture de la lettre de motivation. Chaque candidat doit expliquer en quoi la formation répond à son projet professionnel (et les étudiants en réorientation les raisons de leur souhait de changer de formation).

Signature :

Directrice de l'établissement I.U.T. 2 de Grenoble,
Laurence BILLARD